ANGLET SPORTS DE GLACE

La saison démarre cette année **le samedi 7 septembre 2019** et se clôturera courant Mai, date qui sera précisée par la direction de la Patinoire ultérieurement. Comme chaque année un gala se déroulera à la fin de la saison.

Il n'y aura pas de cours les jours fériés et durant les vacances scolaires. Le club organise une compétition nationale de patinage artistique le week-end du 7 et 8 décembre 2019, les cours seront annulés et non remplacés. De plus, certains cours seront annulés les jours de matchs de hockey ou autres événements indépendants de la volonté du club, ils seront précisés sur le site internet du club et sur facebook.

Les tarifs incluent l'adhésion au club et la cotisation relative aux cours :
La cotisation annuelle d'adhésion (25€) au club confère le statut de membre adhérent de l'association et donne droit de vote lors de l'assemblée générale.
La cotisation relative aux cours est fonction des horaires correspondants à chaque groupe de niveau dans lequel le patineur est inscrit.

La licence est payable séparément, son tarif varie selon le choix de la catégorie

La licence FFSG est obligatoire pour tous les patineurs, son prix est fixé par la FFSG et son montant est intégralement reversé à la Fédération par le club.

Tarifs pour la saison 2019/2020

***Débutants**: 310 Euros +licence fédérale (ou kids la 1 ère année pour les -10 ans)

***Eveil à la glace**: 550 Euros +licence fédérale (ou kids la 1 ère année pour les -10 ans)
GROUPE OUVERT SOUS RÉSERVE D'AVOIR UN MINIMUM DE 10 ENFANTS INSCRITS
Ce cours comprends les mêmes heures de glace que le groupe Débutant + le mercredi matin uniquement un cours de 2h30 au sol afin de développer l' éveil musical, la souplesse et un gymnastique douce adaptée à l'âge des enfants.

***Loisirs** (à partir de 12 ans) : 320 Euros +licence fédérale

***Pré-compétition**: 495 Euros +licence fédérale

***Compétition Danse et Artistique**:licence compétition obligatoire et en supplément
Forfait égal ou inférieur à 5 Heures de glace:
600 Euros **sans stage** /880 Euros avec **stage inclus(*)**
Forfait supérieur à 5 Heures de glace:
740 Euros **sans stage** / 1020 Euros avec **stage inclus(*)**

Une remise de 10 % sera appliquée sur la cotisation à partir du 2ème enfant d' une même famille et 20 % à partir du 3ème enfant d'une même famille.

(*) Accès aux stages durant les vacances scolaires Toussaint, Noël, Hiver et Pâques, les semaines de stage reviennent généralement à environ 180 Euros sous réserve.

L' accès aux stages pour les groupes compétitions et pré-compétition sera également possible sur inscription au tarif de l' heure en vigueur.

ATTENTION :
Aucune licence ne pourra être délivrée si le dossier d'inscription n'est pas retourné complet au bureau du club.

Aucun accès aux entraînements ne sera autorisé sans avoir au préalable déposé le dossier d'inscription 2019-2020 complet et validé par le bureau de l'ASG, ceci dès la reprise du samedi 7 septembre 2019.

L'accès aux entraînements ne pourra se faire qu'à partir de la validation de dépôt du dossier aux heures de permanence.

RAPPEL PRATIQUE concernant la TENUE :
Vêtements chauds et souples (caleçon et polaire), et surtout ***des gants****.*
Les patins sont prêtés par la patinoire pour les groupes Initiations Débutants

La vente de patin et d'équipements est possible à la boutique ouverte au bureau de l'association pendant les heures de permanence, (à partir de 20€ d'achat 10 % de remise sur le prix catalogue « le vestiaire »)

Documents à Fournir :

- Fiche d'identification du licencié remplie et signée
- Fiche de présence et fiche de règlement remplies et signées
- 2 photos récentes
- Demande de licence 2019/2020 remplie et signée
- Photocopie du livret de famille, de la carte d'identité ou passeport pour la 1ère demande de licence
- Certificat médical d'aptitude ou questionnaire de santé dûment rempli si certificat médical déjà fourni la saison précédente
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Autorisation de diffusion
- Autorisation de contrôle anti dopage pour le groupe compétition
- Autorisation de sortie de la patinoire signée par les parents
- Charte de bonne conduite signée par les parents et le licencié
- Règlement : Chèque à établir à l'ordre de : **Anglet Sport de Glace.** Possibilité de régler en 1 fois à l'inscription ou en 3 fois

er ème ème